



**COLLÈGE BOURGET**

*Un monde de passions  
depuis 1850*

**COÛTS AU SECTEUR SECONDAIRE  
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019**

<b><u>Frais initiaux</u></b>	<b><u>Externe</u></b>	<b><u>Résident</u></b>
• Ouverture de dossier	50 \$	50 \$
<b><u>Frais d'admission ou de réadmission (non remboursables)</u></b>	200 \$	200 \$
<hr/>		
<b><u>Frais obligatoires</u></b>		
• Scolarité *	4 485 \$	4 485 \$
• Frais afférents	330 \$	330 \$
- Assurance accidents + service de santé	30 \$	
- Fonds des élèves	85 \$	
- Livres de lecture (version papier ou électronique), matériel pédagogique et cahiers d'exercices de base	215 \$	
• Association des parents	10 \$	10 \$
• Pension (incluant fonds des élèves résidents 125 \$) (déductible d'impôts pour les élèves qui ont 16 ans et moins au cours de l'année civile)		7 300 \$
<b>Total des frais obligatoires :</b>	<b>4 825 \$</b>	<b>12 125 \$</b>
 <b><u>Frais facultatifs</u></b>		
• Blanchissage (pour les résidents)		340 \$
• Chambre individuelle (selon les disponibilités)		515 \$
• Transport (pour les externes et les résidents)		Selon les circuits
• Service annuel des dîners pour les externes		
Année complète	1 310 \$	
Livret de 10 billets	75 \$	
Repas à l'unité	8,50 \$	

**Autre frais**

- Uniforme : les prix sont fixés par le fournisseur
- iPad, pochette protectrice, garantie Apple Care+ (2 ans)  
et quelques applications : entre 850 \$ et 950 \$ (nouveaux élèves). Payable en entier avant la rentrée.

**Un montant de 4 750 \$ sera ajouté à ces frais pour un élève né hors Québec dont son domicile principal est à l'extérieur du Québec, s'il est inscrit comme externe. \***  
(voir le document au verso « Règles budgétaires au secondaire »)